



Message du Conseil communal au Conseil général

Séance du 11 décembre 2018

Crédit relatif aux travaux d'assainissement de l'auberge communale de Rosé

1. Historique

L'auberge de Rosé est un bâtiment qui date de 1900. Des travaux de rénovation avaient été entrepris dans les années 1950. La cave et la cuisine ont été également rénovées dans les années 1970. La dernière grosse rénovation date de 1999 avec la construction d'une dalle entre le rez et le 1^{er} étage, le changement de toute l'installation électrique, la rénovation du café et de la grande salle, la création d'une toilette pour la salle à manger et la rénovation de la cuisine et des chambres froides. En 2001, l'appartement du 1^{er} étage et les chambres d'hôtel ont été rénovés, l'étanchéité sur la terrasse a été remplacée et un accès pour handicapés a été construit.

2. Situation actuelle

Des problèmes d'infiltration d'eau ont été constatés dans les murs côté Impasse de la Colline et du côté de la place de parc. Un assainissement de la façade est nécessaire pour garantir la pérennité du restaurant et de l'appartement du 1^{er} étage.

Entre le 1^{er} étage et le galetas, il n'y a qu'un plancher en bois en mauvais état. Il n'y a pratiquement pas d'isolation, ce qui engendre une perte d'énergie importante pour ce bâtiment. La charpente doit faire l'objet d'une rénovation et les tuiles doivent être changées. Les chambres donnant sur la route cantonale sont pourvues de douches. Il n'y a pas de ventilation permettant de diminuer l'humidité dans la pièce. Les peintures au plafond et sur les murs tombent et doivent être refaites de par la ventilation déficiente des chambres. Les chambres donnant sur l'arrière du bâtiment ont des lucarnes qui sont en mauvais état. Les vitrages ne sont plus isolants et le pourtour de la fenêtre est dans un très mauvais état. La chambre froide ne répond plus aux normes d'hygiène pour l'entreposage des aliments et doit être assainie pour permettre la poursuite de l'exploitation du restaurant.

Le terrain se situant derrière l'auberge doit être réaménagé pour éviter des dégâts supplémentaires sur les façades et dans le bâtiment. Le terrain, avec les années, a pris de l'espace et en cas de fortes pluies, l'eau arrive à la hauteur des fenêtres des toilettes de la grande salle et provoque des inondations à l'intérieur du bâtiment. Des travaux urgents doivent être entrepris.

Les fenêtres du café, de la grande salle et de l'appartement ont été changées dernièrement et répondent aux critères actuels concernant le bruit et l'isolation. La grande salle sera repeinte en 2019.

3. Travaux d'assainissement

Les rénovations suivantes sont à prévoir rapidement pour éviter de devoir fermer l'auberge :

- Assainissement des façades du bâtiment côté Impasse de la Colline, parking et route cantonale en gardant l'aspect actuel du bâtiment, comme les pierres naturelles qui seront réparées ;
- Réfection et isolation du plancher du galetas ;
- Changement des portes d'entrée de la grande salle, du café et de l'arrière du bâtiment ;
- Réfection du toit du bâtiment en changeant les tuiles et la ferblanterie et les lucarnes ;
- Installation de ventilation dans les chambres avec les douches ;

- Peinture dans les chambres d'hôtes ;
- Peinture dans le restaurant et la salle à manger ;
- Réfection de la chambre froide en posant des carrelages sur les murs et au sol ;
- Assainissement du terrain à l'arrière du bâtiment et isolation des murs de la grande salle et des toilettes.

4. Echancier

Les travaux de rénovation de l'auberge de Rosé sont prévus entre les mois de mai et juin 2019. Ceux-ci coïncideront avec le changement de tenancier du restaurant et de l'hôtel.

5. Coût du projet

Le coût global de la rénovation est estimé à CHF 646'000.- avec une fourchette de +/- 20% à ce niveau d'étude et sera financé entièrement par un emprunt bancaire. Le Conseil communal a décidé de faire l'économie d'une étude plus approfondie avant de demander le crédit et fera le maximum pour que le montant demandé ne soit pas dépassé.

Les coûts se répartissent comme suit :

Bâtiment **607'500.-**

Assainissement toiture et isolation extérieure :	473'500.-
Rénovation intérieure	124'000.-
Divers et imprévus	10'000.-

Aménagements extérieurs **38'500.-**

Assainissement du terrain et isolation façades	26'200.-
Assainissement et nettoyage du talus	12'300.-

Coût global du projet	646'000.-
Crédit demandé	646'000.-
Subvention cantonale	33'000.-
Montant à investir	613'000.-
Frais de fonctionnement annuels	15'000.-
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	12'260.-
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 1%)	6'130.-
Frais annuels à partir de 2020	33'390.-

6. Proposition du Conseil

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter le crédit d'investissement de CHF 646'000.- pour les travaux d'assainissement de l'auberge de Rosé, financé par un emprunt bancaire.